

EP1201391A1 20020502 Method of treating and recovering synthetic material waste Assignee/Applicant: ADELHANOFF YVES Inventor(s) : ADELHANOFF YVES

Priority (No,Kind,Date) : FR0013698 A 20001025 I Application(No,Kind,Date):

EP01420214 A 20011025 IPC: 7B 29B 17/00 A Language of Document: FRE Abstract:

Recovery of polyolefin wastes, especially polyethylene and polypropylene for recycling, involves preparing waste for agglomeration and the addition of plasticizer or elastomer. The raw waste is shredded and/or crushed. It is then agglomerated. It is mixed before, during or after agglomeration with a plasticizer and/or an elastomeric charge. The resulting mixture can be transformed for injection molding.

Preferred Features: The wastes are mixed with a plasticizer and/or a charge of elastomer forming 5%-10% of the weight of the mixture. Following shredding and/or crushing, agglomeration and mixing takes place, then the plasticizer and/or elastomer are mixed in. The mixture is then introduced into the injection molding press. The mixing process is one of compounding to form a liquefied mixture. This is cooled then granulated in readiness for injection molding. Compounding takes place in a single- or dual-screw extruder with different feed hoppers for the prepared waste and for the plasticizer or elastomeric charge. The liquefied mixture passes through a die producing continuous filaments or -strands, followed by cooling and granulating for injection molding.

AB__ Legal Status:

Date +/-	Code	Description
2002 (+) 0502	AK	DESIGNATED CONTRACTING STATES: Kind code of corresponding patent document: A1; AT BE CH CY DE DK ES FI FR GB GR IE IT LI LU MC NL PT SE TR
2002 (+) 0502	AX	EXTENSION OF THE EUROPEAN PATENT TO : AL;LT;LV;MK;RO;SI;
2003 (+) 0102	17P	REQUEST FOR EXAMINATION FILED Effective date: 20021031;
2003 (+) 0122	AKX	PAYMENT OF DESIGNATION FEES : AT BE CH CY DE DK ES FI FR GB GR IE IT LI LU MC NL PT SE TR;
2003 0402	RAP1	APPLICANT REASSIGNMENT (CORRECTION) New owner name: MYPA, S.A.R.L.;
2003 0402	RIN1	INVENTOR (CORRECTION) Inventor name: ADELHANOFF, M. YVES;
2003 0903	111L	LICENSES : 0100 H.T.P., SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEES; Effective date: 20030201

(19)



Europäisches Patentamt
European Patent Office
Office européen des brevets



(11) EP 1 201 391 A1

(12) DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

(43) Date de publication:
02.05.2002 Bulletin 2002/18

(51) Int Cl.7: B29B 17/00

(21) Numéro de dépôt: 01420214.7

(22) Date de dépôt: 25.10.2001

(84) Etats contractants désignés:
AT BE CH CY DE DK ES FI FR GB GR IE IT LI LU
MC NL PT SE TR
Etats d'extension désignés:
AL LT LV MK RO SI

(72) Inventeur: Adelhanoff, Yves
69300 Caluire (FR)

(74) Mandataire: Bratel, Gérard et al
Cabinet GERMAIN & MAUREAU,
BP 6153
69466 Lyon Cedex 03 (FR)

(30) Priorité: 25.10.2000 FR 0013698

(71) Demandeur: Adelhanoff, Yves
69300 Caluire (FR)

(54) Procédé pour le traitement et la récupération de déchets de matières synthétiques

(57) Le procédé concerne le traitement et la récupération de déchets de certaines matières synthétiques, en particulier de polyoléfines telles que polyéthylène et/ou polypropylène. Il consiste essentiellement :

- partant des déchets, à les déchiqueter et/ou les broyer,
- à agglomérer les déchets broyés ou déchiquetés ;
- à mélanger ces déchets, avant ou pendant ou après leur agglomération, avec un plastifiant et/ou une charge élastomérique, et

- à utiliser le mélange ainsi obtenu comme matière transformable sur une presse à injecter.

Exemple d'application : recyclage des déchets résultant de la fabrication des couches-culottes.

EP 1 201 391 A1

Description

[0001] La présente invention concerne un procédé pour le traitement et la récupération de déchets de matières synthétiques, en particulier de polyoléfines telles que polyéthylène et/ou polypropylène, en vue de leur réutilisation. Ce procédé permet la réutilisation de déchets industriels actuellement produits en quantités importantes, tels que ceux résultant de la fabrication des couches-culottes, déchets qui se présentent sous la forme de feuille bi-composants (polyéthylène et polypropylène).

[0002] Dans le domaine de la récupération et du recyclage des déchets de ce genre, la tendance habituelle est de réutiliser ces déchets pratiquement à l'état pur, sans mélange à d'autres matières. Or l'utilisation de déchets directement comme "matière première", notamment sur une presse à injecter, est impossible ou du moins ne conduit pas à des résultats satisfaisants, dans le cas de déchets de matières oléfiniques du genre indiqué ci-dessus.

[0003] En particulier, si l'on ne se contente d'agglomérer ou compacter de tels déchets, les agglomérats obtenus sont insuffisamment plastifiés et ne sont pas directement réutilisables, ou du moins ne permettent pas l'obtention, par injection, de produits de qualité satisfaisante sur le plan mécanique.

[0004] A l'opposé, il existe aussi des procédés de recyclage des déchets de matières plastiques, qui restent des solutions complexes et coûteuses.

[0005] La présente invention vise à remédier à ces inconvénients, en fournissant un procédé qui, par un traitement relativement simple et économique, mais adapté, permet de récupérer les déchets du type ici concerné, en les transformant en un produit directement utilisable sur une presse à injecter les matières thermoplastiques, dans un processus de production par injection.

[0006] A cet effet, l'invention a essentiellement pour objet un procédé pour le traitement et la récupération de déchets de matières synthétiques, du genre mentionné ci-dessus, en vue de leur réutilisation, ce procédé consistant :

- partant des déchets, à les déchiqueter et/ou les broyer,
- à agglomérer les déchets broyés ou déchiquetés ;
- à mélanger ces déchets, avant ou pendant ou après leur agglomération, avec un plastifiant et/ou une charge élastomérique, et
- à utiliser le mélange ainsi obtenu comme matière transformable sur une presse à injecter.

[0007] Ainsi, l'idée inventive consiste à mélanger des déchets agglomérés avec un plastifiant et/ou une charge élastomérique, représentant de préférence 5 à 10% de la masse totale du mélange, avant de réintégrer ces déchets dans un processus d'injection permettant la fabrication de nouveaux produits industriels, qui possèdent

ront des propriétés mécaniques et thermiques convenables, notamment une bonne tenue aux chocs et au froid, ces produits étant par exemple des palettes de manutention en matière plastique (telles que celles faisant l'objet de la précédente demande de brevet français N° 00.12223 du 26 Septembre 2000 au nom du Demandeur). Les déchets industriels, qui constituent le point de départ du procédé selon la présente invention, peuvent être agglomérés et éventuellement réutilisés sur le lieu même où ils sont produits, ce procédé assurant une valorisation économique desdits déchets.

[0008] Selon un premier mode de mise en oeuvre du procédé objet de l'invention, celui-ci comprend d'abord les opérations de déchiquetage et/ou broyage des déchets, et d'agglomération des déchets broyés ou déchiquetés, puis l'opération de mélange des déchets agglomérés avec le plastifiant et/ou la charge élastomérique, avant introduction de ce mélange dans la presse à injecter.

[0009] Dans le détail, ce premier mode de mise en oeuvre consiste, après avoir transformé les déchets en petites particules ou granules ou paillettes, à faire passer ces derniers dans un système d'agglomération. L'opération d'agglomération consiste elle-même à comprimer la matière et à l'échauffer, la compression pouvant se faire soit par un mouvement circulaire d'un rotor autour d'une grille cylindrique, soit par un mouvement vertical d'une masse en appui sur une grille. La température de la matière étant élevée jusqu'à une valeur restant inférieure à la température de plastification, le passage de cette matière au travers de la grille permet d'obtenir des granules "agglomérés" suffisamment denses pour pouvoir être, ensuite, transportés notamment par dépression vers une presse à injecter les thermoplastiques.

[0010] Au pied de cette presse, avant introduction de ces déchets dans la presse, ceux-ci sont mélangés avec le plastifiant et/ou la charge élastomérique. Le plastifiant est un solvant lourd qui, incorporé aux polymères des déchets utilisés, détruit partiellement les interactions entre chaînes moléculaires, responsables de la cohésion mécanique, et transforme ainsi un matériau initialement rigide en matériau plus souple ou flexible. Quant à la charge élastomérique, éventuellement ajoutée, celle-ci peut être du genre SBS (copolymère bloc styrène butadiène), SEBS (copolymère éthylène bloc styrène butadiène) ou charge élastomérique directement réticulée.

[0011] Selon un deuxième mode de mise en oeuvre du procédé objet de l'invention, celui-ci comprend, à la suite de l'opération de déchiquetage et/ou broyage des déchets, une opération d'agglomération des déchets broyés ou déchiquetés, au cours de laquelle sont ajoutés le plastifiant et/ou la charge élastomérique, pour obtenir un mélange aggloméré, prêt à être introduit dans la presse à injecter. L'opération de mélange est ainsi simultanée, et non plus consécutive, à l'opération d'agglomération, les différentes adjuvants (à savoir le plas-

tifiant et/ou la charge élastomérique) étant ajoutés lors du passage dans le système d'agglomération.

[0012] Les deux premiers modes de mise en oeuvre, précédemment décrits, permettent d'obtenir à partir de déchets de matières synthétiques, et d'une manière particulièrement économique, des granulés finalement transformables sur des presses à injecter. En effet, ces modes de mise en oeuvre nécessitent seulement des machines d'agglomération, dont les coûts d'investissement et d'exploitation restent relativement limités, tout en permettant d'obtenir des granulés ou autres particules analogues de matière non plastifiées, de qualité suffisante pour pouvoir être retransformées sur une presse à injecter de type courant.

[0013] Selon un troisième mode de mise en oeuvre du procédé objet de l'invention, celui-ci comprend, à la suite de l'opération de déchetage et/ou broyage des déchets, une opération de mélange de ces déchets broyés ou déchetés, avec le plastifiant et/ou la charge élastomérique, par "compoundage" fournissant un mélange fluidifié, lequel est ensuite refroidi puis divisé en granulés ou particules analogues, prêts à être introduits dans la presse à injecter.

[0014] Ce dernier mode de mise en oeuvre assure ainsi l'incorporation des adjuvants par une opération dite de "compoundage", réalisable sur une ligne d'extrusion à simple ou double vis, de structure classique, comprenant différentes trémies recevant :

- d'une part, les déchets précédemment broyés et/ou déchetés ;
- d'autre part, les adjuvants à savoir plastifiant et/ou charge élastomérique,

en respectant les proportions prédéfinies pour les composants du mélange à obtenir. Tous ces composants sont entraînés en avant par la vis, ou les deux vis de l'extrudeuse, et sont alors mélangés entre eux et fondus. Le mélange fluidifié obtenu passe par une filière, en sortie de l'extrudeuse, ce qui produit des fils ou joncs continus qui sont ensuite refroidis, puis tronçonnés pour obtenir des granulés, directement utilisables sur une presse à injecter.

[0015] Ce mode de mise en oeuvre est plus coûteux que les deux premiers, car il fait appel à des installations plus onéreuses, mais en contrepartie il permet d'obtenir un mélange final plus homogène et de meilleure qualité pour sa transformation sur la presse à injecter.

[0016] Dans tous les cas les déchets peuvent être traités tels qu'ils se présentent, ou être, au contraire, préalablement compactés, l'opération de compactage, donc de réduction de volume des déchets, étant effectuée avant leur déchetage ou broyage.

[0017] Comme il va de soi, l'invention ne se limite pas aux seuls modes de mise en oeuvre de ce procédé pour le traitement et la récupération de déchets de matières synthétiques qui ont été décrites ci-dessus, à titre d'exemples ; elle embrasse, au contraire, toutes les

variantes respectant le même principe, quels que soient notamment :

- la nature des déchets à traiter ;
- l'ordre des opérations effectuées ;
- la nature des adjuvants (plastifiants, charges élastomériques) et leurs proportions dans le mélange final ;
- les types de matériels utilisés pour les opérations, telles que broyage, déchetage, agglomération, mélange ;
- la nature des produits moulés par injection, à partir des déchets traités.

Revendications

1. Procédé pour le traitement et la récupération de déchets de matières synthétiques, en particulier de polyoléfines telles que polyéthylène et/ou polypropylène, en vue de leur réutilisation, **caractérisé en ce qu'il consiste**
 - partant des déchets, à les déchetage et/ou les broyer,
 - à agglomérer les déchets broyés ou déchetés ;
 - à mélanger ces déchets, avant ou pendant ou après leur agglomération, avec un plastifiant et/ou une charge élastomérique, et
 - à utiliser le mélange ainsi obtenu comme matière transformable sur une presse à injecter.
2. Procédé selon la revendication 1, **caractérisé en ce que** les déchets sont mélangés avec un plastifiant et/ou une charge élastomérique représentant 5 à 10% de la masse du mélange.
3. Procédé selon la revendication 1 ou 2, **caractérisé en ce qu'il comprend** d'abord les opérations de déchetage et/ou broyage des déchets, et d'agglomération des déchets broyés ou déchetés, puis l'opération de mélange des déchets agglomérés avec le plastifiant et/ou la charge élastomérique, avant introduction de ce mélange dans la presse à injecter.
4. Procédé selon la revendication 1 ou 2, **caractérisé en ce qu'il comprend**, à la suite de l'opération de déchetage et/ou broyage des déchets, une opération d'agglomération des déchets broyés ou déchetés, au cours de laquelle sont ajoutés le plastifiant et/ou la charge élastomérique, pour obtenir un mélange aggloméré, prêt à être introduit dans la presse à injecter.
5. Procédé selon la revendication 1 ou 2, **caractérisé en ce qu'il comprend**, à la suite de l'opération de

déchetage et/ou broyage des déchets, une opération de mélange de ces déchets broyés ou déchetés, avec le plastifiant et/ou la charge élastomérique, par "compoundage" fournissant un mélange fluidifié, lequel est ensuite refroidi puis divisé en granulés ou particules analogues, prêts à être introduits dans la presse à injecter.

6. Procédé selon la revendication 5, **caractérisé en ce que** l'opération de compoundage est réalisée sur une ligne d'extrusion à simple ou double vis, comprenant différentes trémies recevant, d'une part, les déchets précédemment broyés et/ou déchetés, et d'autre part, le plastifiant et/ou la charge élastomérique, le mélange fluidifié obtenu passant par une filière produisant des fils ou joncs continus, ensuite refroidis et tronçonnés pour obtenir des granulés directement utilisables sur une presse à injecter.

20

25

30

35

40

45

50

55



Office européen
des brevets

RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numéro de la demande
EP 01 42 0214

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int.CI.7)
X	US 5 824 745 A (W. BROWN) 20 octobre 1998 (1998-10-20) * colonne 3, ligne 18 - colonne 6, ligne 6 *	1,2,5	B29B17/00
X	EP 0 533 304 A (JOHNSON SERVICE COMPANY) 24 mars 1993 (1993-03-24) * page 3, ligne 55 - page 7, ligne 38 * * revendication 1 *	1,2	
X	EP 0 794 216 A (PHENIPLASTICS) 10 septembre 1997 (1997-09-10) * page 2, ligne 45 - page 3, ligne 28 *	1	
A	WO 99 52696 A (M.K.F.) 21 octobre 1999 (1999-10-21) * revendications 1,11 *	1	
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int.CI.7)
			B29B C08J
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche LA HAYE		Date d'achèvement de la recherche 29 janvier 2002	Examineur Laval, J
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES		I : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant	
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire			

EPO FORM 1503 03 82 (PO4002)

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET EUROPEEN NO.**

EP 01 42 0214

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche européenne visé ci-dessus.
Lesdits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du
Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets.

29-01-2002

Document brevet cité au rapport de recherche		Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
US 5824745	A	20-10-1998	AUCUN	
EP 533304	A	24-03-1993	US 5280066 A EP 0533304 A1	18-01-1994 24-03-1993
EP 794216	A	10-09-1997	EP 0794216 A1 CA 2199540 A1 JP 10053666 A TR 9700146 A2	10-09-1997 08-09-1997 24-02-1998 21-09-1997
WO 9952696	A	21-10-1999	DE 19816494 A1 WO 9952696 A1 EP 1071552 A1	21-10-1999 21-10-1999 31-01-2001

FPC FORM 00400

Pour tout renseignement concernant cette annexe : voir Journal Officiel de l'Office européen des brevets, No.12/82